

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques
Band: - (2014)

Artikel: Mordagne vu du ciel : chroniques aériennes d'une villa romaine
Autor: Dubois, Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1047750>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mordagne vu du ciel

Chroniques aériennes d'une *villa* romaine

Yves Dubois

L'examen minutieux des photos aériennes prises de 1979 à 2014 sur la *villa* gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne, effectué dans le cadre d'un projet de publication, en modifie et précise largement le plan de l'ensemble, établi il y a plus de 30 ans.

Fig. 1

La campagne de prospection aérienne du 2 août 1979 a révélé l'organisation du site romain sur l'ancienne rive gauche de la Mentue, en amont du hameau de Mordagne (© Archéologie cantonale, Lausanne, photo F. Francillon).

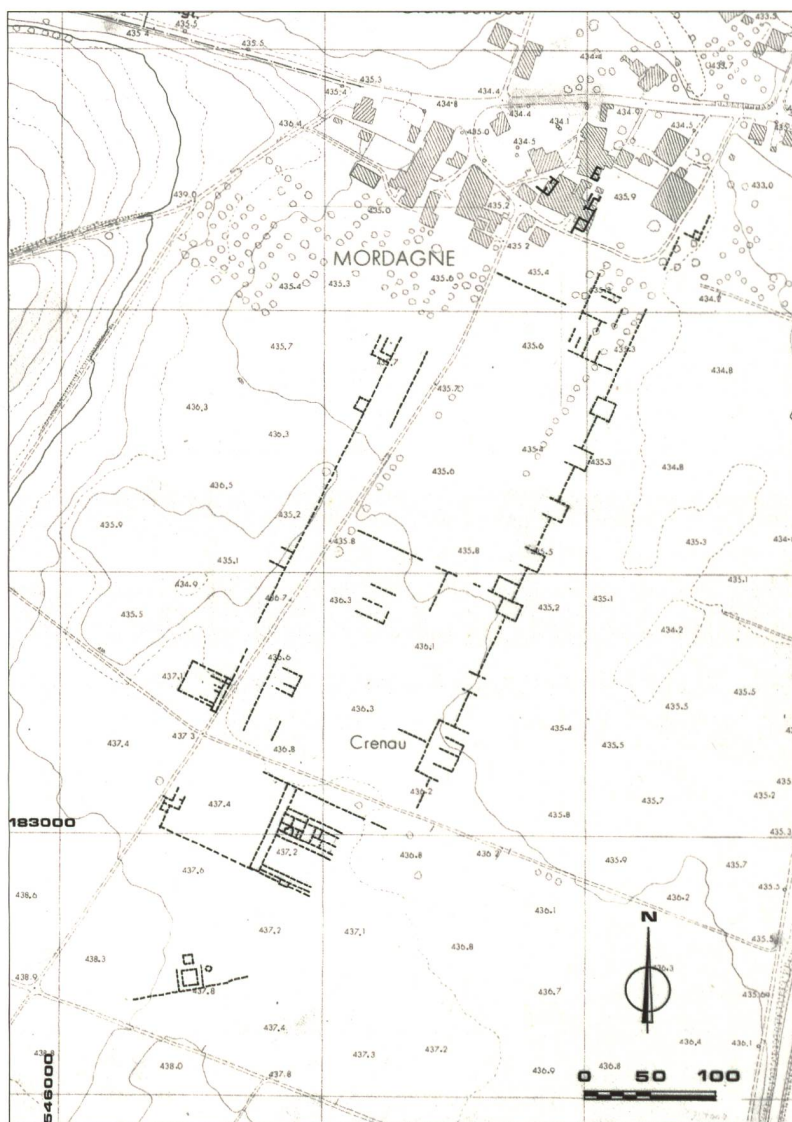


En 1985 fut publié le premier plan de la *villa* gallo-romaine de Mordagne (fig. 2)¹. Il intégrait les résultats de reconnaissances aériennes effectuées sur ce site en 1979, 1982 et 1984 par François Francillon, collaborateur de la section des Monuments historiques et Archéologie de l'État de Vaud, en charge de la carte archéologique du canton et titulaire d'une licence de pilote.

Alors que la prospection aérienne était pratiquée dès 1971 dans le canton, l'événement fondateur pour Mordagne fut le vol du 2 août 1979 (fig. 1), qui révéla pour la première fois, non l'étendue de la *villa*, partiellement connue par des prospections au sol trois ans plus tôt, mais son ampleur et l'organisation de sa *pars rustica* dans les champs au sud du hameau actuel, le long des anciens méandres de la Mentue. Le 15 juillet 1982, des conditions optimales permettaient de compléter de façon spectaculaire l'établissement avec la photographie, dans le prolongement des éléments déjà repérés, d'un nouvel édifice fermant l'enclos et, à quelque 80 m de distance, d'un *fanum*, un sanctuaire orienté à portiques (fig. 3).

Depuis lors, le survol régulier du site par François Francillon et, dès 2003 par Patrick Nagy et Simon Vogt dès 2014 (Kantonsarchäologie Zürich), sur mandat de l'Archéologie cantonale, apporte son lot d'informations, fixées sur près de 225 clichés dont certains ont été publiés à l'occasion de l'exposition *Vu du ciel*, à l'Espace Arlaud – Lausanne (Weidmann, Pignat, Wagner 2007, p. 66-69).

Pourtant, le potentiel d'interprétation de ces clichés n'a pas été exploité, à l'exception notable d'un important complément apporté à l'édifice méridional par les photos du 14 juillet 1992, dans un champ qui jusque-là occultait totalement les structures (cf. *infra* fig. 10). Au reste, le relevé de la *pars rustica* tel qu'élaboré sur le plan de 1985 demeura inchangé, et cette base fut utilisée continûment pour présenter les résultats des fouilles menées entre 1990 et 2009 sur la *pars urbana* nord et, au sud de la *villa*, sur l'édifice fermant l'enclos et sur le *fanum* (fig. 4, 1-5).



Les apports du premier plan

Les analyses de ce plan conjuguées aux résultats des fouilles de la résidence du propriétaire ont permis de décrire la *villa* comme un établissement à plan axial d'une surface de 190 m sur 600 m, établi à proximité du lac et, assez singulièrement pour nos régions, au fond d'une plaine alluviale. Son organisation, bien connue pour les grandes exploitations de Gaule Belgique et des Germanies², distingue clairement la demeure du propriétaire, la *pars urbana*, à une extrémité de l'établissement (fig. 4, 1) de l'exploitation agricole, la *pars rustica*, délimitée par un enclos d'env. 165 m sur 400 m se prolongeant toutefois au nord le long de la résidence (fig. 4, 2-3). La *pars rustica* comprend les bâtiments nécessaires à l'exploitation du domaine et au logement du personnel, stéréotypés pour une part et associés à l'enclos, dispersés pour les autres dans l'espace de la *pars rustica*.

Fig. 2

Plan de la *villa* gallo-romaine en 1985. Il réunit les fouilles effectuées en 1980 dans le hameau de Mordagne (traits pleins) et la photo-interprétation des clichés aériens pris en août 1979, juillet 1982 et juillet 1984 (traitillés) (© Archéologie cantonale, Lausanne, dessin F. Francillon).

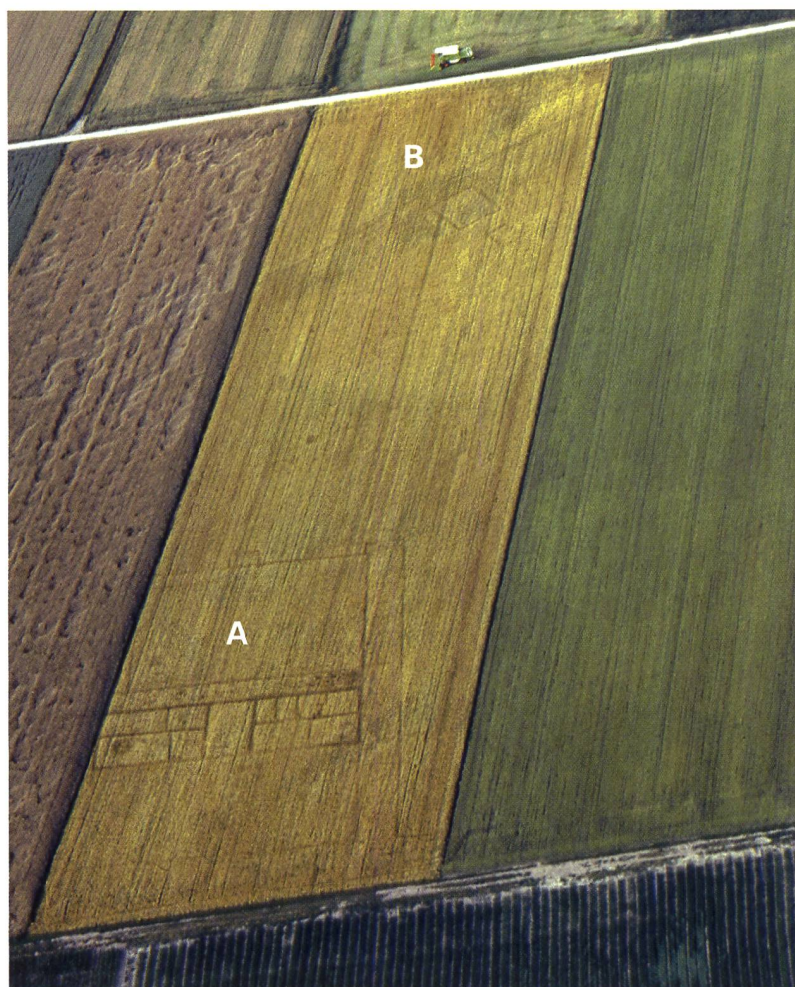


Fig. 3
Le 15 juillet 1982, les structures d'un édifice encore inconnu se dessinent très précisément dans les céréales, fermant au sud l'enclos de la villa (A); le sanctuaire à plan carré et galeries (B), bordé par le tracé d'un ancien chemin et d'un ruisseau encore libre en 1935, est également visible. Vue vers le sud (© Archéologie cantonale, Lausanne, photo F. Francillon).

La villa se caractérise toutefois par quelques spécificités notables. La *pars urbana* forme un complexe résidentiel composé d'un corps principal à deux ailes, articulé autour d'un péristyle; elle ne se développe toutefois pas, vers l'ouest, au-delà de son aile occidentale, et n'occupe que la moitié de l'espace disponible délimité par l'enclos de la villa. Cet espace, qui peut être défini comme une aire ouverte indépendante, accueille diverses petites constructions. La singularité la plus évidente de la villa est l'existence, à son extrémité sud, de l'édifice méridional fermant l'enclos (fig. 4, 4), en symétrique de la *pars urbana*. A peu de choses près, l'organisation des vestiges y est identique: quoique dépourvu de péristyle, l'édifice présente des composantes propres à un habitat privilégié - dont une grande salle axiale et des portiques en façade - et ouvre sur une cour; cet ensemble est séparé par un large passage axial d'un enclos de surface équivalente, vide de constructions, en correspondance de l'aire ouverte septentrionale.

Dans la *pars rustica*, les pavillons érigés à cheval sur le mur d'enclos constitueraient un phénomène propre à la villa de Mordagne, tout comme la division apparente de sa surface en deux zones de longueur à peu près égale (environ 200 m), regroupant chacune une typologie de bâtiments différente.

La villa comporterait donc deux *partes urbanae* situées de part et d'autre du domaine, une situation considérée comme résultant de la réunion de deux villae construites à des époques différentes (Paratte, Dubois 1994, p. 143). Cette hypothèse a été aussi suggérée par les différences d'organisation des bâtiments dans les deux aires de la *pars rustica* (fig. 4, 2-3), et par la juxtaposition, considérée comme chronologique, des deux pavillons en décrochement contre le mur d'enclos oriental.

La chronologie des édifices issue des investigations au sol a nuancé ce schéma et a mené à l'hypothèse que la villa, initialement installée au milieu de la plaine, s'est progressivement développée en direction du lac (Dubois, Paratte, Ebbutt 2003, p. 132-133, fig. 14).

L'histoire du site

La construction de l'édifice méridional et de la *pars rustica* associée est située dans le deuxième quart du 1^{er} siècle de notre ère. Plus au nord des structures isolées proches du rivage datent de cette période. Elles sont oblitérées entre la fin du 1^{er} siècle et les vingt premières années du 2^e siècle par l'édification de la *pars urbana* à péristyle à proximité de la rive du lac, en remplacement, sans doute, de la résidence méridionale, qui semble encore fréquentée jusque dans le dernier quart du 2^e siècle. Le domaine double ainsi de surface et prend sa physionomie définitive. La nouvelle *pars urbana* connaîtra plusieurs phases d'agrandissement de l'espace habitable, accompagnées selon les pièces par la pose de mosaïques. Dans la première moitié du 3^e siècle, elle acquiert son extension maximale avec la création, de part et d'autre du péristyle, de véritables ailes, d'habitat à l'ouest et de réception à l'est, peut-être édifiées avec les matériaux de construction de l'édifice méridional, alors complètement désaffecté.

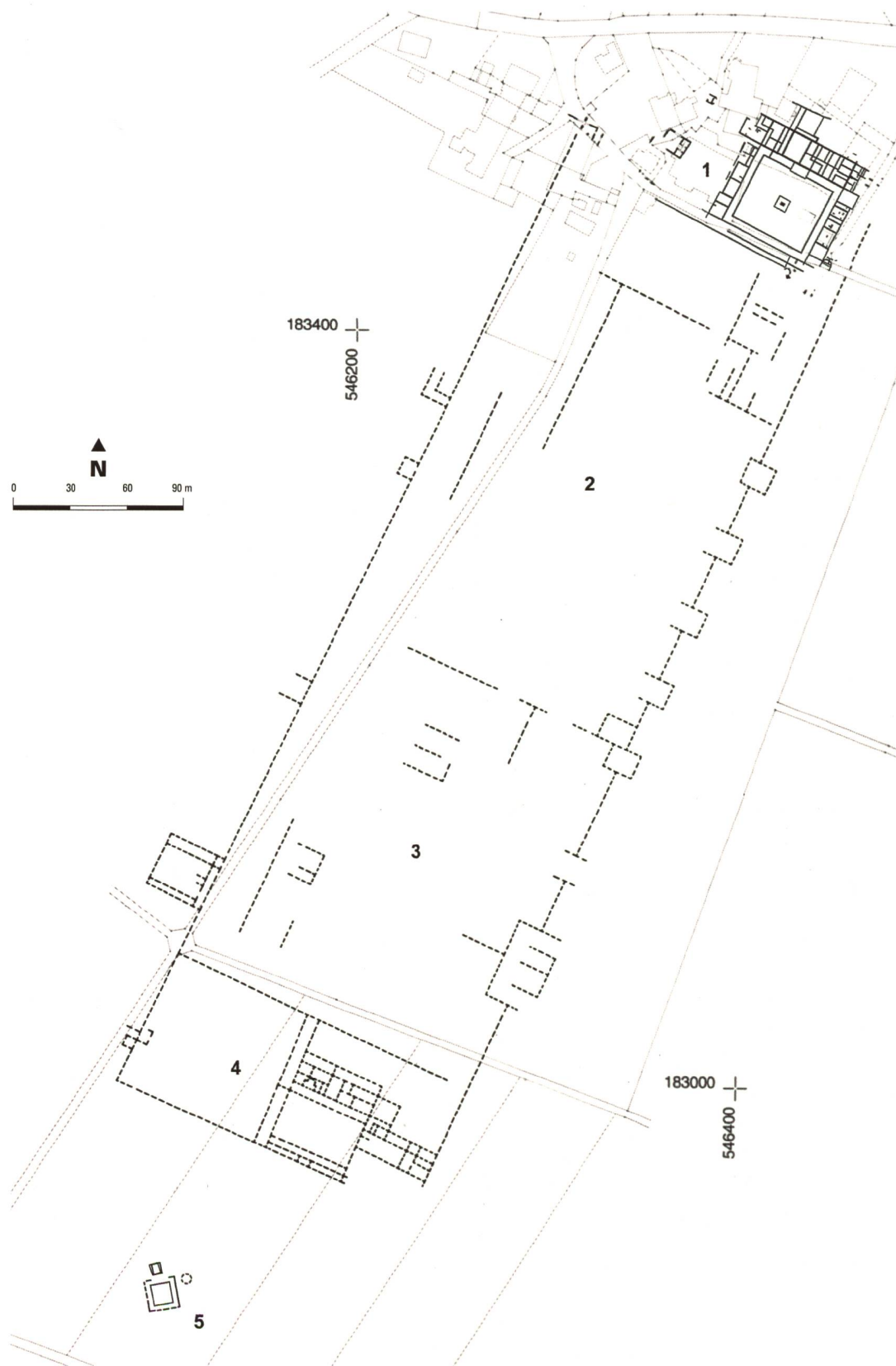


Fig. 4

Plan de la villa de Mordagne, état 2003. Le plan a été enrichi du relevé des structures découvertes, reportées au fur et à mesure des investigations de terrain entre 1990 et 2003 (traits pleins). 1 *pars urbana* septentrionale; 2-3 *partes rusticae*; 4 *pars urbana* méridionale; 5 sanctuaire (*fanum*) (© Archéologie cantonale, Lausanne, dessin C.-A. Paratte).

Malgré la ruine partielle de la *pars urbana* septentrionale par un incendie entre la fin du 3^e siècle et la première moitié du 4^e siècle, l'activité de la *villa* se poursuivra au moins jusqu'au 6^e siècle. L'habitat est réhabilité peu après 350 apr. J.-C. : un édifice de moindre importance est bâti sur les vestiges arasés du corps principal, réutilisant les matériaux de construction rubéfiés et les colonnades du péristyle, démantelé à cette fin ; ce nouveau bâtiment est doté d'un système de chauffage par canaux dans le sol, typique de l'époque. Des réaménagements localisés interviennent dans l'aile orientale de l'ancienne demeure, qui semble avoir subi moins de dommages.

Dès cette époque ou plus tardivement, une petite nécropole se développe principalement à l'ouest de l'édifice du 4^e siècle.

Hors emprise, au sud de la *villa*, le sanctuaire lui est associé dès sa construction (fig. 4, 5) : à un premier oratoire en structure légère a succédé au milieu du 1^{er} siècle le *fanum*, temple à péribole flanqué d'une chapelle, construits en terre et bois. Au début du 2^e siècle, cet ensemble est reconstruit en maçonnerie. Dans le courant du 4^e siècle, l'activité religieuse du sanctuaire décline, avant son abandon (Ebbutt, Ebnöther 2011, p. 56-57).

La photo-interprétation

L'analyse de l'ensemble des données offertes par les photos aériennes avait pour objectif l'actualisation du plan de la *villa*.

L'examen minutieux des deux centaines de diapositives dûment numérisées et des photos digitales qui les remplacent depuis 2003, a mené à la sélection de 38 images valablement exploitables (cf. encadré p. 81). En ont été tirées 54 photo-interprétations, certains clichés autorisant des variantes de lecture des anomalies marquées au sol. La photo-interprétation requiert en effet la plus grande prudence et une connaissance approfondie de la topographie, de la géomorphologie comme de l'évolution récente du site, afin d'écarter en particulier des structures modernes enterrées parasitant les clichés, ou des modifications liées aux remaniements parcellaires du 20^e siècle : ainsi, au sud du hameau, l'ancien tracé du chemin

de Crenau, corrigé en 1934-1935 ; de même, l'ancien ruisseau provenant des «Grandes-Mollies», à l'ouest/sud-ouest, désormais enterré mais dont le cours oblique est encore visible près du *fanum* (fig. 3 B).

Le positionnement des édifices et autres éléments pertinents retenus lors de la photo-interprétation a été assuré par calage informatique sur la couverture orthophotographique de SwissTopo (Office fédéral de topographie).

Le résultat offre ainsi une précision suffisante pour le rendu que l'on attend de tels plans (fig. 5). Sa valeur se fonde sur la quantité de relevés des éléments récurrents, rappelons-le, sur 38 ans de prospection. Il a permis de corriger l'emplacement même de certains édifices.

Une autre donnée de la prospection aérienne est particulièrement remarquable à Morgagne : il s'agit des divagations de la Mentue dont les paléoméandres sont spectaculaires sur les photos des étés 1979, 1989 et 2003 (fig. 1 et 8). Un projet d'analyse de la dynamique fluviale du cours d'eau a été lancé avec l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL, sous la direction du prof. Emmanuel Reynard : il consiste en l'interprétation visuelle des migrations des bras de la rivière, complétée par les données des cartes du 18^e et de la première moitié du 19^e siècle ; le résultat escompté, la cartographie de l'évolution des méandres, sera augmenté d'une campagne de sondages à la tarière permettant leur datation relative ou absolue ; cette démarche pourra ainsi offrir des chances de cerner le tracé du lit de la rivière à l'époque romaine.

Le plan nouveau (fig. 5 a-l)

Le réexamen des clichés de 1979 montre que l'interprétation menée alors est restée sur une grande retenue : des bâtiments se dessinent pourtant assez précisément, tel l'édifice c à peu près au centre de l'enclos, rendu par trois traits parallèles en 1985, ou l'ensemble b, situé au sud-est de la *pars urbana* et identifié sur la foi des sondages de 1976 comme le secteur thermal de la demeure. Pour ces deux édifices, les photos ultérieures de 1986 et 2003, 2005 et 2014 confirment ce que l'on voyait déjà : le bâtiment c comprend une série de pièces

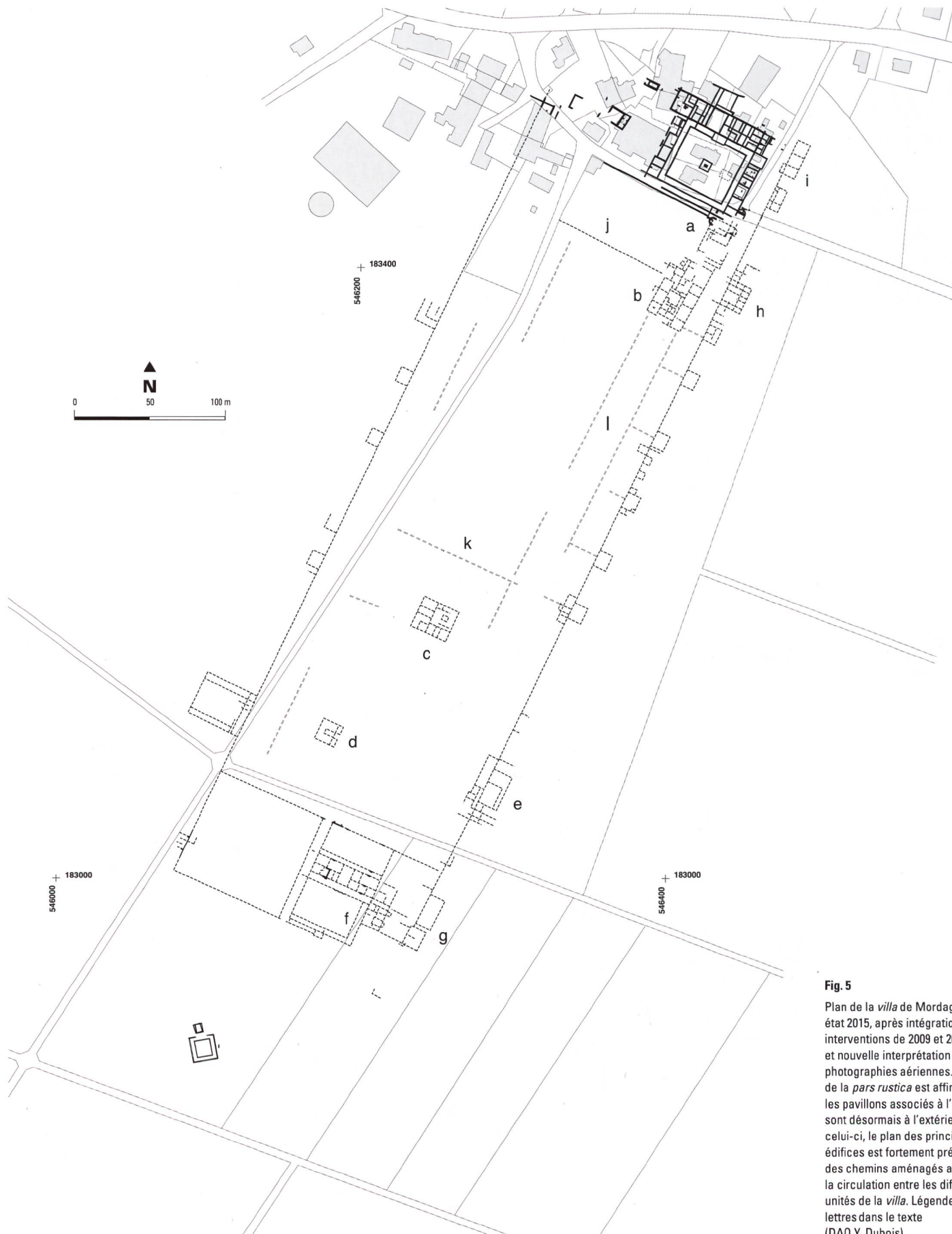


Fig. 5

Plan de la villa de Mordagne, état 2015, après intégration des interventions de 2009 et 2013 et nouvelle interprétation des photographies aériennes. L'unité de la *pars rustica* est affirmée, les pavillons associés à l'enclos sont désormais à l'extérieur de celui-ci, le plan des principaux édifices est fortement précisé; des chemins aménagés assurent la circulation entre les différents unités de la villa. Légende des lettres dans le texte (DAO Y. Dubois).



Fig. 6

Le secteur dit des thermes livre sa complexité en été 2005, avec ses deux ensembles distincts et d'orientation légèrement différente, séparés par un petit chenal de la Mentue, apparemment postérieur; noter sur la gauche les anomalies carroyées (© Archéologie cantonale, Lausanne, photo P. Nagy).



Fig. 7

Les deux bâtiments à l'est de la *pars urbana* visibles en 1991. Noter la confluence des anciens lits de la Mentue, et le dernier en date, pérennisé dans le parcellaire au nord de la route cantonale (© Archéologie cantonale, Lausanne, photo F. Francillon).

apparemment organisées autour d'une cour décentrée à bassin (cf. fig. 8). Ses dimensions, estimées à 21 x 25 m, avaient été assez bien vues, mais il est implanté plus à l'est et doit y être déplacé de la moitié de sa longueur: son emplacement réel le situe pour ainsi dire dans l'axe central de la *pars rustica*.

Un *balneum*, deux *balnea*?

Le plausible secteur thermal, prolongeant l'aile orientale de la *pars urbana*, est resté indistinct jusqu'en 2005, année qui révéla avec grande précision son plan (fig. 6): depuis les structures connues par la fouille, le corps se développe sur près de 80 m, apparemment en un premier ensemble large d'environ 18 m, qui pourrait constituer le *balneum* à proprement parler (fig. 5 a), suivi par des locaux allongés - des couloirs transversaux ? - et par un second ensemble plus large (fig. 5 b), comprenant entre autres trois séries de pièces parallèles, au centre desquelles existe peut-être une cour. Cet ensemble doté de structures adventices constitue soit un *balneum* majeur, ainsi qu'on l'observe par exemple dans les *villae* de Winkel-Seeb, à Zurich, et d'Orbe-Boscéaz³ - où deux bains coexistent pour des usages différents -, soit un bâtiment indépendant, relié

à la *pars urbana* mais également en limite de celle-ci, à l'interface avec la *pars rustica*: c'est ce que semble indiquer le mur transversal (fig. 5 j), délimitant peut-être un jardin devant le portique méridional de la demeure.

Nouveautés dans la *pars rustica* et l'édifice méridional

A l'est de cet ensemble, les clichés de 2005 montrent une structure quasi carroyée peu distincte (fig. 5 h) en relation avec le mur oriental de l'enclos. Plus au nord, deux bâtiments (fig. 5 i), dont un avait été indiqué dans le plan de 1985 avant d'être supprimé, sont clairement visibles en 1991 (fig. 7). La relation du mur d'enclos oriental avec les divers petits bâtiments qui s'égrainent sur son tracé a été précisée par les photographies de 1989 et de 2003, constituant parmi les acquis les plus importants de ce réexamen (fig. 8): les pavillons sont disposés, non à cheval sur l'enclos, mais à l'extérieur, selon une configuration fréquemment observée dans plusieurs *villae* de Gaule Belgique et de Germanie Supérieure dont, en Suisse, celle de Liestal-Munzach, dans le Canton de Bâle-Campagne (SPM V⁴, p. 153). En outre, ces édifices stéréotypés, de 8,50 x 10 m en moyenne, sont édifiés régulièrement, sans

Fig. 8

Les conditions exceptionnelles du 24 juin 2003 révèlent avec précision l'organisation de la *pars rustica* et l'ampleur des divagations de la Mentue. Quelques traces d'anciens chemins parasitent le cliché (© Archéologie cantonale, Lausanne, photo P. Nagy).





A

Fig. 9

L'aile orientale de l'édifice méridional, révélée en 1992 et réapparue encore plus complète en 2004. Même constat pour le petit bâtiment au nord-ouest. Vision des traces au sol (A) et photo-interprétation (B) (© Archéologie cantonale, Lausanne, photos P. Nagy; DAO Y. Dubois).

rupture à mi-distance de la *pars rustica*, comme envisagé antérieurement. De petites constructions adventives peuvent accroître leur emprise, ou colonisent les espaces qui les séparent. Ces bâtiments sont les mêmes contre le mur d'enclos ouest, enrichi des données fournies en 1986 : deux édifices ont été ajoutés au plan, et leurs dimensions normalisées; le pavillon septentrional a peut-être été entouré d'une galerie. Contrairement à ce qu'on observe parfois, ces unités ne se répondent pas directement d'un côté à l'autre de la *villa*, comme à Neftenbach ou Dietikon dans le canton de Zurich, ou à Oberentfelden en Argovie (SPM V, p. 140-142).

Les clichés de 2003-2004 précisent particulièrement les plans de bâtiments occupant la partie méridionale de la *villa* : les différentes structures composant l'édifice sud-est associé au mur d'enclos en livrent clairement l'organisation (fig. 5 e et fig. 8) et, face à lui dans la *pars rustica*, se dessine très nettement un petit bâtiment carré à ailes en façade (fig. 5 d et fig. 9) dont la position a été radicalement corrigée par rapport aux traces enregistrées en 1985. Certaines structures encore inconnues de la *pars urbana* méridionale ne sont apparues que ces deux années : ainsi, la cour au sud de l'édifice principal s'enrichit d'un portique ou d'une galerie nord-sud (fig. 5 f); à l'est, deux enclos ou bâtiments rectangulaires complètent l'aile révélée en 1992 (fig. 5 g et fig. 9). D'orientation légèrement divergente par rapport à l'édifice méridional, ils semblent fermer le secteur, quoique le mur contre lequel ils s'appuient paraît davantage dans le prolongement des structures du bâtiment e que du mur d'enclos de la *villa*.

Une autre donnée majeure des reconnaissances aériennes postérieures à 1979 est l'absence fréquente de la séparation de la *pars rustica* en deux unités distinctes (fig. 5 k), hypothèse déjà



B

mise à mal par la disposition réelle des bâtiments accolés à l'enclos. Cette trace, qui apparaît de manière très fugace en 1979, 1986, 1989, 2003 et 2011, non loin des vestiges d'un chemin supprimé vers 1935, pourrait être aussi postérieure à l'époque romaine. Ces indices plaident avec réserve pour une unité de la surface définie par l'enclos, induisant l'implantation de la *villa* avec un développement jusqu'au lac dès l'origine, quitte à ce que les multiples aménagements et transformations ultérieurs aient segmenté quelque peu l'espace par la suite. Cette nouvelle perspective est étayée par l'existence des structures précoces reconnues au nord de la *villa* et antérieures à la *pars urbana* septentrionale, que leur chronologie et leur position rattachent aisément à la morphologie du premier établissement de Mordagne, dominé par l'édifice méridional.

La circulation dans la villa

En 2003, la parcelle recelant la *pars rustica* révélait non seulement de façon extraordinairement précise l'organisation et les plans des bâtiments édifiés le long de l'enclos, mais mettait aussi en évidence de façon exacerbée de longues traces dans l'enclos (fig. 8) : plus larges et moins précises que les murs, ces traces globalement parallèles à l'orientation générale de la *villa*, et dotées de courts tracés perpendiculaires menant aux

pavillons du mur oriental, sont à interpréter selon toute vraisemblance comme les chemins aménagés permettant la circulation au sein de la *pars rustica* (fig. 5 k-l). Les traces relevées suggèrent une double circulation, constituée de chemins à une vingtaine de mètres de la clôture, assurant la desserte des différents pavillons, et de cheminements plus centraux, en rapport apparent étroit avec les demeures successives du propriétaire et les bâtiments **b**, **c** et **d**. Ce type d'organisation est connu, entre autres, à Dietikon et Neftenbach.

Les autres traces de même type, plus mouvantes, sont vraisemblablement celles de petits chéneaux de la Mentue, sans doute postérieurs.

In fine

Cet examen d'archives photographiques a permis de préciser les résultats déjà remarquables élaborés au début des années 80 sur cet établissement de près de 11 ha. La mise à jour de son plan, désormais évolutif grâce aux outils infographiques actuels, en a supprimé certaines spécificités, mais l'enrichit cependant de plusieurs éléments non négligeables et ouvre la voie à quelques nouvelles hypothèses sur l'histoire de son développement, que l'analyse des vestiges et des mobiliers retrouvés en fouille étayera ou non.

Photo-interprétation: la méthode suivie

A la suite de la sélection des images, le procédé retenu, assisté par ordinateur, a consisté à reporter sur un calque virtuel, à l'aide d'un logiciel de dessin, les traces significatives visibles sur les clichés numérisés, et à les adapter ensuite au cadastre à partir d'éléments clairement identifiables de ce dernier (limites de parcelles, chemins vicinaux, routes), également reportés sur un second calque. Les clichés pris en vol n'étant évidemment pas géoréférencés (une photo géoréférencée comporte des points calculés du cadastre permettant son calage précis par SIG), aucun procédé de photogrammétrie ou d'orthophotographie n'a pu être employé pour appliquer de façon automatisée les relevés sur le cadastre. Les distorsions des images dues aux angles de

prise de vue « à main levée » ont été compensées empiriquement, au moyen des outils offerts par l'informatique. Toutefois, le calage sur le cadastre a été vérifié par report des clichés comportant suffisamment de points de référence visuels sur les orthophotos de Swisstopo (couverture 2012) au moyen d'un logiciel de monoplottage récemment développé par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL).

La compilation des données par superposition des relevés a ensuite été réalisée pour chaque bâtiment ou anomalie remarquable révélé par les photographies, et le choix des données jugées pertinentes regroupé en un seul dessin et reporté sur le plan d'ensemble.

NOTES

- 1 ASSPA, 68, 1985, p. 262; RHV, 93, 1985, p. 149-150.
- 2 Ces provinces romaines correspondent, dès la fin du 1^{er} s. apr. J.-C., aux territoires du Nord de la France, de la Belgique et de la Hollande le long de la rive droite du Rhin, d'une portion de l'Allemagne sur cette même
- 3 rive (Bade-Wurtemberg, Sarre, Rhénanie-Palatinat, Hesse, Rhénanie du Nord-Westphalie) et de la Suisse occidentale. Walter Drack, *Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel : Ausgrabungen 1958-1969*, Zurich, 1990, 263-266; Thierry Luginbühl, Jacques Monnier, Yves Dubois, *Vie de palais*
- 4 et travail d'esclave. La villa romaine d'Orbe-Boscéaz, catalogue d'exposition, Lausanne, 2001, 41, 80. Laurent Flutsch, Urs Niffeler, Frédéric Rossi (dir.), *SPM V. La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge. Époque romaine*, Bâle, 2002.

BIBLIOGRAPHIE

Colombo 1982

Marina Colombo, « La villa gallo-romaine d'Yvonand - Mordagne et son cadre rural », *Études de Lettres*, 1982, 1, Lausanne, p. 85-103.

Dubois, Paratte 2001

Yves Dubois, Claude-Alain Paratte, « La villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne. Rapport intermédiaire », ASSPA, 84, 2001, p. 43-57.

Dubois, Paratte, Ebbutt 2003

Yves Dubois, Claude-Alain Paratte, Susan Ebbutt, « Yvonand-Mordagne, pars urbana sud: établissement précoce et peintures du III^e style », ASSPA, 86, 2003, p. 115-136.

Ebbutt, Ebnöther 2011

Susan Ebbutt, Christa Ebnöther, « Le sanctuaire d'Yvonand-Mordagne. Gestes et rituels autour de la divinité », AS, 34, 2011, 2, p. 56-57.

Paratte, Dubois 1994

Claude-Alain Paratte, Yves Dubois, « La villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne. Rapport préliminaire », ASSPA, 77, 1994, p. 143-147, et RHV, 102, 1994, p. 242-249.

Weidmann 1982

Denis Weidmann, « Yvonand VD. Vision aérienne de la villa romaine d'Yvonand-Mordagne », AS, 5, 1982, 3, p. 191-192.

Weidmann, Pignat, Wagner 2007

Denis Weidmann, Gervaise Pignat, Carine Wagner, *Vu du ciel. Archéologie et photographie aérienne dans le canton de Vaud*, Lausanne, 2007. **Notices de 1978 à 2010** dans la *Chronique archéologique* de la *Revue Historique Vaudoise* et de l'*Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*.